

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE SOUK - AHRAS
NIF/0996.160.196.107.17

Avis d'attribution provisoire d'un Marché

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, La direction des équipements publics de la wilaya de Souk-Ahras informe les soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture restreint Pour la maîtrise d'œuvre (études et suivi) du projet :

* ETUDE ET SUIVI POUR LA RÉALISATION D'UNE BRIGADE DE GENDARMERIE AU NIVEAU DU POLE URBAIN REZGOUNE COMMUNE DE MECHROHA WILAYA DE SOUK AHRAS (CITE D'HABITAT INTEGREES 2026)

Publié sur les quotidiens nationaux ELNACER le 05/02/2026 et AUJOURD'HUI NEWS 08/02/2026, le marché a été attribué provisoirement conformément au tableau si dessous :

BET	Note technique Sur 80 points	Note financière Sur 20 points	Montant d'études et suivi en TTC Avant Rectification	Montant d'études Et suivi en TTC Après Rectification	Numéro fiscal NIF	Délais Des études et suivi
GROUPEMENT DES BET EL YAKINE GERANT BOUMAAZA KHALIL	62.60	18.17	20.355.000.00	20.355.000.00	BOUMAAZA KHALIL 192410100470155 BOUACHA LAHOUARI 173310102600155	Etude :03 mois suivi : Selon le délai proposé par l'ETB

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de la wilaya des marchés publics dans un délais de dix(10) jours A compter de la 1er publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou dans les bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), si le dixième jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date est prorogée au jour ouvrable suivant et cela conformément à l'article 56 de la lois N°23/12 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'article 82 du décret présidentiel n° : 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics des délégations de service public .

Le directeur